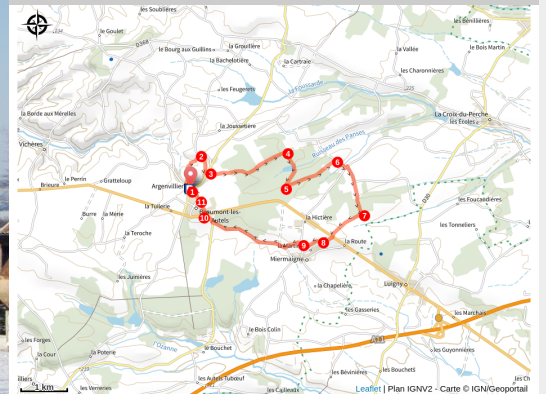


L'étang des Panses

Communauté de Communes du Perche - Argenvilliers



L'église et le presbytère d'Argenvilliers sous la neige (Parc du Perche)



Le parcours longe en grande partie la lisière de la forêt avec de jolies maisons. Il emprunte également un chemin creux typique qui longe des pâtures. Après la forêt, on découvre les essences fruitières endémiques au verger conservatoire de Miermaigne. À la Tubenie, beaux exemples de restauration du bâti percheron. L'étang de Panses, paradis des grenouilles et des demoiselles, se dévoile le long d'un sentier où il n'est pas rare de croiser quelques grands animaux de la forêt.

Au milieu du bois des Panses, qui figure dans l'inventaire des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) se trouve le site du « Houx », aujourd'hui appelé « la Faïencerie » où se situait un gisement d'argile blanche qui permis la création d'une faïencerie en 1822. Jusqu'en 1870, les 30 ouvriers fabriquaient 100 000 pièces par an. Vous traverserez aussi le verger conservatoire présentant 144 variétés de pommiers ou poiriers à cidre et à couteau.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 15

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 153 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Forêt

Itinéraire

Départ : Argenvilliers

Arrivée : Argenvilliers

Balisage : — PR

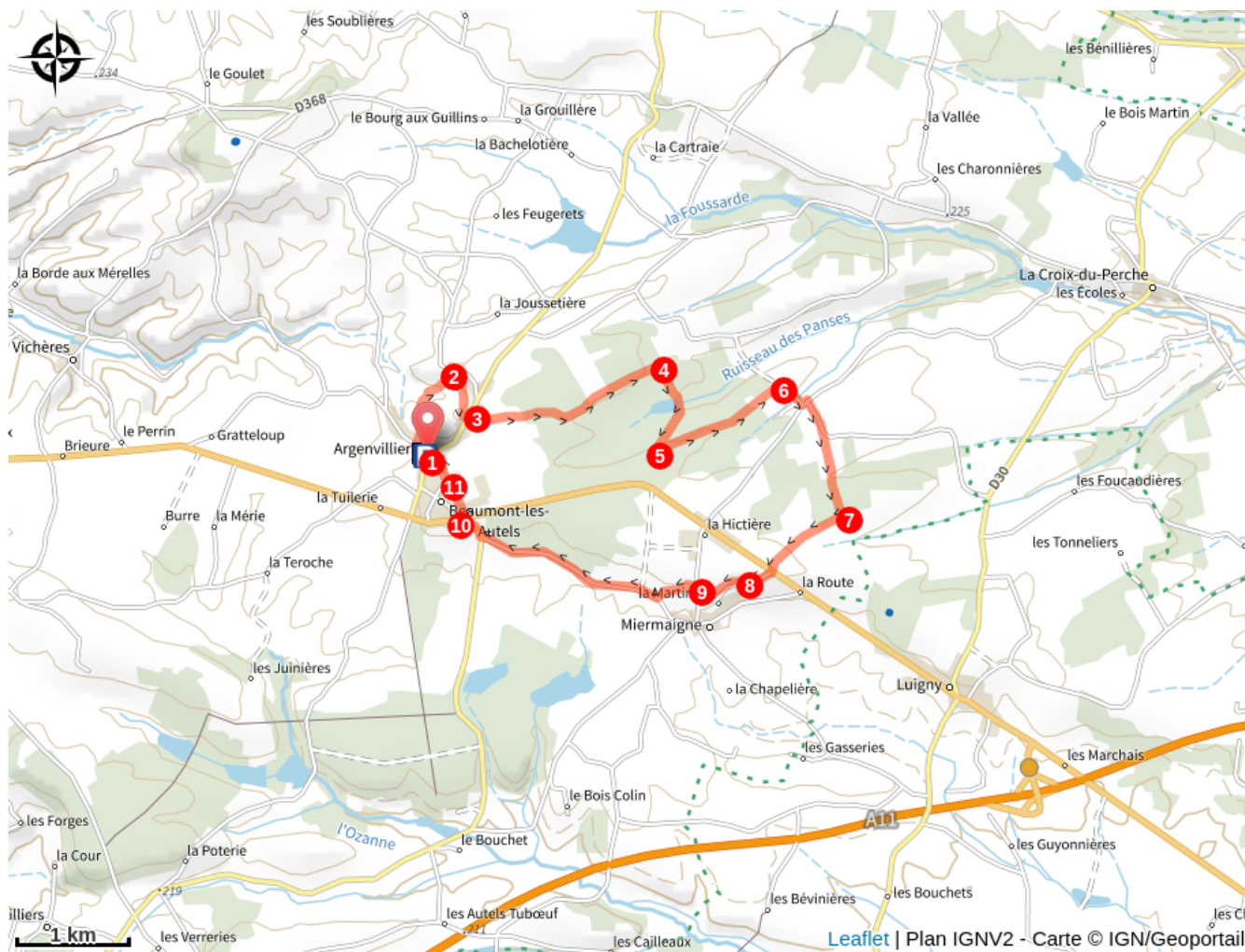
Communes : 1. Argenvilliers

2. Beaumont-lès-Autels

3. Miermaigne

1. Descendre à gauche. Au stop, tourner à gauche par **la rue Comtesse de Mons**. Après **le lavoir**, tourner à droite, **chemin de Berthe** et suivre le chemin jusqu'à la route.
2. Tourner à droite et traverser **le hameau de la Tubénie**. Avant les dernières maisons, prendre le chemin à droite (parfois barré par une chaîne). Après 300 m, quitter le chemin et monter à gauche vers la route.
3. Traverser **la D 5** (PRUDENCE) et prendre **la direction des Bretelleries**. Suivre **le chemin forestier** pendant 2 km (chemin humide).
4. Tourner à droite pour continuer **en forêt** et longer **l'étang des Panses**.
5. À la fourche, tourner à gauche. Passer devant **la maison forestière** et continuer tout droit.
6. Après les maisons, tourner à droite. Prendre à gauche **la D 368.11** pendant 50 m, puis tourner à droite **vers la forêt**. Continuer tout droit par le chemin principal.
7. À la sortie de la forêt, en lisière du bois, tourner à droite. Traverser **la D 955** (PRUDENCE). Suivre la petite route en face (table de pique-nique)
8. Laisser le hameau de la Hictière à droite et continuer par le chemin qui bifurque à droite.
9. Traverser **la D 368.11** et descendre le chemin creux. Au carrefour suivant, tourner à droite et suivre la petite route.
10. Au croisement avec **la D 5**, tourner à droite vers Beaumont-les-Autels. Traverser **la D 955** (PRUDENCE) pour emprunter en face le passage interdit aux véhicules à moteur.
11. **Au château d'eau**, descendre à droite. À l'intersection avec la route de Thiron-Gardais, tourner à gauche pour rejoindre la salle intercommunale. Arrivée à la place.

Sur votre chemin...



Synthèse communale (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Le chemin forestier peut être humide selon les saisons : penser à se chausser en conséquence.

Comment venir ?

Transports

Ligne de Bus du Conseil Régional « Rémi », ligne 9 Nogent-le-Rotrou/Orléans (arrêts à Beaumont-les-Autels et Miermaigne)

Parking conseillé

Parking de la salle des fêtes

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du Perche

9, rue Villette Gâté, 28400 Nogent-le-Rotrou

otnogentlerotrou@gmail.com

Tel : 02 37 29 68 86

<http://www.perche-tourisme.fr>

